



Synode sur la synodalité

Suites en diocèse

Mars 2025

Chers amis de notre diocèse de Grenoble-Vienne,

« *Le processus synodal ne s'achève pas avec la fin de l'actuelle assemblée du Synode des évêques, car il comprend la phase de mise en œuvre. En tant que membres de l'assemblée, nous estimons qu'il est de notre devoir de nous engager dans l'animation de celle-ci comme missionnaires de la synodalité au sein de nos communautés respectives. Nous demandons à toutes les Églises locales de poursuivre leur chemin quotidien avec une méthodologie synodale de consultation et de discernement, en identifiant des moyens concrets et des parcours de formation pour réaliser une conversion synodale tangible dans les différentes réalités ecclésiales [...] » (Document final pour une Église synodale. Communión, participation, mission, n°9).*

Dans notre diocèse, une équipe synodalité a été missionnée pour aider à recevoir le Document final¹ du Synode sur la synodalité, au regard des phases diocésaines précédentes et donc de l'ensemble de la démarche qui a commencé en 2021.

Concrètement, l'évêque nous a adressé trois demandes

- 1. Repérer ce qui concerne plus immédiatement la vie des communautés iséroises et souligner en quoi cela peut soutenir notre effort de **conversion missionnaire**.**
- 2. Voir, au regard des deux synthèses diocésaines, en quoi le Document final vient répondre à ce qui a été exprimé lors des phases préparatoires aux assemblées synodales à Rome.**
- 3. Tenter une parole conclusive et d'action de grâce qui réponde aussi à la question : « *Et maintenant, où allons-nous ?* »**

Comme nous l'évoquions lors d'une rencontre de notre équipe avec le conseil épiscopal, pour les aider à entrer dans ce texte, un certain nombre de numéros viennent interpeler directement les Églises diocésaines, donc la nôtre.

Tout d'abord quel est le plan du Document ?

C'est assez éclairant sur la logique du texte et des appels qui nous y sont adressés : il est subdivisé en **cinq parties** qui forment comme une voute d'église dont le centre, la troisième partie, est sans doute la plus immédiatement concrète pour nous. Elle vient répondre aux attentes de la seconde phase diocésaine de mars 2024 ² sur les instances et process de décision dans nos Églises locales.

- **La première partie expose les enjeux et fondements bibliques, théologiques et spirituels** à la synodalité, au service de la mission. Car c'est bien la visée : le mandat missionnaire que le Christ a confié à son Église, et pas seulement ou pas d'abord des questions de fonctionnement interne et de gouvernance. Ceci est au service du vivre-ensemble, lui-même orienté sur la mission.
- **La deuxième partie traite de la « conversion des relations »**. Il est ici question de l'égalité de dignité des baptisés en raison de notre baptême et de l'appel adressé à tous à vivre la mission : quelle est notre mission à tous selon nos vocations et nos fonctions, nos ministères aussi ? Et de quoi avons-nous besoin ecclésialement et spirituellement pour « nourrir » notre être missionnaire personnel et communautaire ? Qu'en est-il des ministères mais aussi des charismes que l'Esprit donne à chacun au service de la mission et de l'édification de son Église, et comment ceux-ci s'articulent-ils avec ces ministères (ministères ordonnés, ministères institués, mais peut-être aussi d'autres ministères à discerner en fonction des besoins aujourd'hui pour la mission) ?³
- **La troisième partie, le cœur du Document aborde les questions de discernement ecclésial :**
 - Les instances concernées
 - Comment s'y prendre concrètement
 - Les questions quant aux modes de désignation des membres de ces instances
 - Les process de décisions et la question de l'autorité dans les prises de décisions
 - La communication et la réception de ce qui a été discerné et décidé
 - L'évaluation / relecture

C'est une partie très concrète qui peut aider nos instances déjà existantes à **relire leur fonctionnement** et à voir ce qui manque peut-être aujourd'hui pour les rendre plus effectives, et donc progresser dans une synodalité concrète. On rejoint là la seconde synthèse diocésaine, qui pointait ces mêmes questions et appelait à des process de fonctionnement et de décisions plus clairs. Le Document final nous les donne très concrètement⁴.

2 <https://urls.fr/wZMHpu>

3 Lire les n° 66 et 68-69 et les n° 74-76 quant à ces questions de charismes et de ministères. Et à propos de la mission et de ce dont nous avons besoin pour la vivre et la « nourrir », on peut notamment se reporter aux n° 58-59 et au n° 66 encore.

4 C'est notamment aux n° 82-84 du Document final, auxquels on peut ajouter aussi les n° 92-94.

- Vient ensuite la **quatrième partie**, sur la « **conversion des liens** ». Sans doute la partie qui nous concerne moins directement, puisqu'il y est surtout question des liens à plus grande échelle : des conférences épiscopales, le ministère de communion dans l'Église catholique romaine et avec les autres Églises et communautés ecclésiales séparées. Notez toutefois que le numéro 117 concerne directement les paroisses.
- Enfin le texte se termine par une **cinquième partie sur la formation, l'appel à former des disciples missionnaires**. Tout, du texte, converge vers cet appel qui est un enjeu aussi. Et c'est même plus que cela, la formation est la condition d'une réelle synodalité en acte qui puisse être vraiment effective. Il y a donc là un enjeu prioritaire :
 - Une **formation à la synodalité** (les enjeux et fondements bibliques, théologiques et spirituels) qui soit aussi une formation canonique et pastorale, et en fait tout entière missionnaire.
 - Une **formation résolument synodale** : former **ensemble** les acteurs de la mission, en ce qui concerne la formation permanente ou formation continue⁵ (selon leurs vocations propres et leurs fonctions propres).

Comme vous pouvez le voir, ce texte est riche d'enjeux et d'appels pour toute notre Église et donc pour notre Église diocésaine. Nous identifions trois chantiers qui ressortaient déjà des deux phases diocésaines du Synode et sur lesquels on peut déjà se mettre au travail :

1. Celui de **la formation** d'abord, et même d'un plan de formation diocésain non seulement de tous les acteurs pastoraux (prêtres, diacres, LEMEs, et ceux qui se préparent à ces missions) mais peut-être aussi plus largement dans les paroisses et les doyennés à une formation de tous les baptisés ensemble à ce que la synodalité appelle de vivre – ce que nous nommons ci-dessus « formation à la synodalité », une formation pastorale et missionnaire⁶.
2. Et parallèlement à cela, chaque **instance** déjà existante **de gouvernance et de synodalité**, paroissiale ou diocésaine, est invitée à relire ses fonctionnements au regard de la troisième partie du Document final pour voir très concrètement ce qui est à ajuster ou à mettre en place⁷.
3. Un troisième chantier serait celui de relire dans nos divers lieux de vie ecclésiale quels sont **les besoins aujourd'hui pour la mission** et comment cela peut se discerner. Ces questions sont à réfléchir à l'échelon du diocèse comme celui des paroisses, à l'écoute des différentes réalités géographiques mais aussi spirituelles ou ecclésiales (comme les mouvements et associations de fidèles, par exemple). Il s'agit d'entendre-là à quoi nous sommes appelés en termes de missions à déployer, et de réfléchir à quels « ministères » ou fonctions nouvelles nous avons besoin pour cela.

5 On trouvera cela aux n° 143 et 147 notamment.

6 Cf. n° 141 et 143 du Document final.

7 Une fiche sera très prochainement disponible sur la page Synode du site diocésain (www.diocese-grenoble-vienne.fr/synode2023.html) pour aider les instances paroissiales et diocésaines concernées à relire leurs fonctionnements et ajuster ceux-ci.

Et maintenant ?

Il faut s'y mettre ensemble dans nos lieux d'Église, et travailler ces chantiers-là. Notre équipe a proposé de se donner trois ans pour avancer concrètement sur ces questions et évaluer régulièrement les fruits de ce travail.

Nous avons reçu mi-mars un courrier de la Secrétairerie générale du synode qui vient confirmer cela. Il est en effet demandé à chaque diocèse de renommer, renouveler ou se doter d'une équipe synodale dès juin 2025 pour accompagner et évaluer la mise en œuvre des orientations issues du Document final avec des temps en diocèses, continents et Église universelle jusqu'en 2028.

Pour l'heure, bon début de travail dans vos réalités locales, et bonne montée vers Pâques !

**Christelle Ventura
et Catherine Bourrat-France**
(LEMEs en service diocésain)

Alejandro Perez
(théologien au CTM)

Christophe Delaigue
(prêtre en paroisse et service diocésain)
synodalite@diocese-grenoble-vienne.fr

Concrètement, par où commencer ?

Lire le Document final, à travers quatre portes d'entrée possible :

- les enjeux spirituels et ecclésiaux à la synodalité et à la « conversation spirituelle »
- la mission de tous et de ce dont on a besoin pour nourrir notre être-missionnaire
- le discernement ecclésial et ses process
- la question des charismes et des ministères

Méthode proposée à la session pastorale de janvier 2025 :
des extraits à découvrir et questions pour entrer dans la problématique,
que vous trouvez sur la page Synode 2021-2024 du site diocésain :
www.diocese-grenoble-vienne.fr/synode2023.html

